



Déclaration liminaire du Sgen-CFDT Paris au CSA du 16/09/2025

Madame la Rectrice, Monsieur le Directeur d'Académie, Madame la Secrétaire Générale, chers collègues,

Comme chaque début d'année scolaire, le Sgen-CFDT Paris tient d'abord à souhaiter une excellente rentrée à tous les personnels de l'académie.

Cette année encore, la rentrée se déroule dans un contexte politique particulièrement délétère.

En effet, La CFDT Éducation Formation Recherche Publiques ne nie pas la situation financière problématique de notre pays. L'obstination de l'exécutif à rétablir les comptes par la seule réduction des dépenses publiques, et donc en premier lieu celles qui permettent aux services publics d'exister et qui permettraient de préparer l'avenir, n'est pas soutenable. D'autres voies sont possibles. Les projets d'exécution du budget 2025, s'il est maintenu en l'état par le nouveau gouvernement, auront des effets délétères sur le service éducatif offert à la population, et dégraderont encore les conditions de travail des personnels.

Nous continuons à refuser les régressions sociales, notamment sur les coupes budgétaires annoncées. La CFDT s'associe à toutes les autres confédérations syndicales pour dire non aux sacrifices inacceptables demandés aux salariés et appelle à la grève et à la mobilisation générales le jeudi 18 septembre prochain.

De plus, la nomination surréaliste de Monsieur Lecornu comme premier ministre ne tient toujours pas compte des résultats des dernières élections législatives et ne fera qu'affaiblir notre démocratie, ouvrant encore plus la porte au populisme et aux solutions simplistes du rassemblement national. Nous craignons légitimement que le futur budget ne reprenne les recettes du précédent et ne fasse la part belle à la défense au détriment de l'éducation.

Puisque l'on parle de budget, l'Education Nationale a grand besoin d'investissements pour assurer un service public d'éducation de qualité. Les personnels s'interrogent sur la pérennité de dispositifs souvent rejetés, que l'on teste un an, que l'on abandonne aussitôt, sans même les évaluer, et dont les moyens alloués diminuent ou disparaissent. Ces moyens, nous avons des idées pour les utiliser intelligemment au service des élèves et des personnels.

Par exemple, ces moyens pourraient être employés pour les déroulés de carrière des personnels. L'ex-ministère de l'Éducation nationale a confirmé qu'il n'avait pas obtenu les arbitrages permettant de mettre en œuvre des mesures salariales au bénéfice des enseignants, CPE et PsyEN. Renoncer à des

revalorisations salariales est contradictoire et inconsistant face aux problèmes inédits d'attractivité et de reconnaissance des personnels.

Nous savons, d'après l'étude de l'institut des politiques publiques, que d'ici dix ans, la baisse de la natalité va entraîner la diminution de presque 20% des effectifs scolaires. Pour autant, nous considérons qu'il s'agit d'une opportunité pour améliorer les conditions de travail et d'apprentissage. Dans un contexte de concurrence mondiale exacerbée, il est crucial d'investir dans la jeunesse du pays. C'est d'autant plus vrai qu'avec le départ en retraite de 330 000 enseignants d'ici 2030, il faudra trouver les leviers financiers à même de susciter des vocations et anticiper les moyens matériels pour accueillir et former nos futurs collègues. Dans notre académie, combien de personnels manquent quelques jours après la rentrée ?

Nous souhaitons également alerter une fois encore sur l'augmentation du nombre de missions et de tâches dévolues aux personnels. Evars, Phare, Pix, Evalang, sans parler des évaluations nationales, des groupes de besoin, et du nombre toujours croissant des élèves à profils éducatifs particuliers, bénéficiant d'aménagements, ces dispositifs sont évidemment nécessaires, mais ne pourront atteindre leurs objectifs qu'avec des moyens humains supplémentaires.

La charge mentale des enseignants, des personnels médicaux sociaux, des personnels de direction et d'encadrement est toujours plus lourde. Les situations de souffrance au travail se multiplient. Les collègues se tournent alors vers leur autorité de tutelle au Rectorat, mais se heurtent trop souvent à une prise en charge lacunaire. Malgré la bonne volonté et le dévouement de nos collègues administratifs, ils sont en nombre insuffisant pour répondre à toutes les sollicitations. Cette situation les soumet eux aussi à une pression constante, peu compatible avec le bien-être au travail. Rappelons par exemple qu'il n'y a qu'une seule psychologue du travail, 7 RH de proximité pour plus de 30 000 agents dans l'académie de Paris.

Au collège, nous abordons la 2^e rentrée des groupes de besoin en français et en mathématiques. La mise en œuvre de groupes à effectifs réduits et adaptés aux besoins des élèves, idée louable en théorie, se heurte à des limites bien réelles, à commencer par la faiblesse des moyens accordés, en passant par l'absence de temps de concertation ou de formations axées sur la pédagogie en effectifs restreints. Pour ces raisons et parce que les groupes de besoin stigmatisent les élèves et nuisent à la mixité scolaire, nous restons opposés à cette mesure et rappelons que le Conseil d'Etat nous a donné raison sur le fondement juridique de cette modalité, qui contrevient au principe d'autonomie des établissements. Malgré tout, cette organisation pédagogique est toujours en cours à ce jour.

Nous aimerais à présent évoquer la réforme de la voie professionnelle et le parcours dit en Y en classe de terminale pour illustrer les effets délétères de réformes prises dans la précipitation sans tenir compte

des alertes posées par les organisations syndicales. Après cette première année d'expérimentation, nos mises en gardes se sont révélées exactes, et la situation a été pire que ce que nous craignions. Les collègues de la voie professionnelle ont été confrontés à une pression maximale pour boucler leurs programmes, organiser leurs CCF avec un mois d'avance tout en gérant l'organisation de la future période de formation en entreprise. A toutes fins utiles, rappelons qu'accompagner une PFMP nécessite un triple travail, de préparation, de suivi et de bilan, pour faire émerger les compétences acquises. Ce cumul d'activités, outre qu'il épouse les équipes a entraîné des conséquences pour nos élèves, contraints de rendre leurs CCF, de préparer les épreuves et en même temps de repartir en recherche de lieux de stage, à une période où les entreprises sont très sollicitées pour accueillir des stagiaires. De plus, les élèves censés revenir en cours ne se sont, pour la plupart, jamais présentés au lycée une fois les épreuves du baccalauréat passées. Même si la décision de reculer de deux semaines les dates d'examen laissera plus de latitude aux équipes pour boucler leur programme, nous craignons que les mêmes causes n'entraînent les mêmes effets l'an prochain.

Le Sgen-CFDT alerte à nouveau sur un système éducatif au bord de l'explosion, qui ne tient que grâce à l'abnégation et à la conscience professionnelle des collègues.

Concernant maintenant le bilan de la rentrée scolaire sur notre académie, même si nous constatons des améliorations en particulier dans le 1^{er} degré par rapport à l'an dernier, nous ne pouvons-nous satisfaire des collègues professeurs des écoles brigades (ou TZR dans le secondaire) dont l'affectation a été communiquée trop tardivement. Ces agents titulaires de remplacement sont souvent en poste sur plusieurs établissements et se sentent découragés par le manque de stabilité inhérent à leur statut. De plus, les couplages tardifs dans le second degré mettent en difficulté les personnels de direction, les obligeant à remodeler leurs emplois du temps.

Dans le premier degré, nous regrettons les fermetures de classes qui entraînent, dans plusieurs arrondissements, des niveaux doubles (par exemple CP/CE2) poussant certaines familles à se tourner vers le privé. Ces fermetures ont aussi un impact sur les personnels : de nombreux professeurs des écoles se retrouvent avec des bonifications de points, ce qui bloque le mouvement. Beaucoup de collègues doivent par conséquent attendre trop longtemps avant d'obtenir une classe fixe, ce qui peut être mal vécu, frustrant et anxiogène pour certains..

Les évaluations de rentrée obligatoires (sauf en 5^e et 3^e) vont à l'encontre de la logique des cycles à laquelle le Sgen-CFDT Paris est attaché. En remettant en cause le droit, pour chaque élève, de progresser à son rythme sans être mis en situation d'échec d'année en année, ces évaluations nient le fondement d'une école inclusive. Elles mettent en tension les personnels, pris en étau entre l'injonction à atteindre une norme et la mission d'inclusion de tous les élèves. La CFDT Education, formation, Recherche publiques

demande dans le premier degré, une décharge d'enseignement de 9 heures (trois demi-journées) ou une rémunération équivalente, au choix de l'enseignant. Nous soutiendrons les équipes pédagogiques décidant d'actions pour exprimer leur opposition au caractère obligatoire de ces évaluations.

Nous souhaiterions également que le Rectorat intercède auprès de l'autorité régionale concernant le développement des licences numériques des manuels scolaires de lycées sur la plateforme Pearltrees. En effet, trop d'établissements sont contraints de passer commande de manuels numériques au détriment des ouvrages papier. Rappelons que travailler sur un manuel numérique ajoute des contraintes matérielles conséquentes et ne fait qu'augmenter le temps d'exposition aux écrans. Cela nécessite par exemple que l'élève apporte son ordinateur, que celui-ci soit chargé, et que l'élève l'utilise à bon escient, ce qui entraîne perte de temps et complications.

Concernant à présent le recrutement des CFP, inscrit à l'ordre du jour, dans le contexte économique de la région académique où les défaillances d'entreprises sont en forte hausse, le SGEN-CFDT Paris est plutôt favorable au changement de fonction, avec le passage des CFC en CFP, qui étend leur champ de compétences et ainsi, peut-être, diminuera leur risque de précarisation en cas de fermeture de GRETA. Au regard de la pyramide des âges des CFP, nous espérons que les moyens en personnels administratifs dévolus au recrutement des CFP seront à la hauteur des enjeux de la formation continue pour adultes.

Pour finir, comment ne pas évoquer la situation récente de Caroline Granjean, collègue enseignante et directrice, qui s'est donné la mort, quelques jours après la rentrée, à la suite d'insultes et menaces homophobes ? Rappelons simplement que l'institution doit rester vigilante et impliquée en poursuivant son travail de sensibilisation contre tout type de harcèlement, de discrimination ou de violences sexistes ou sexuelles, pour permettre à toutes et tous d'exercer leurs métiers en toute sérénité.

Pour l'Education Nationale, la CFDT Education Formation Recherche Publiques espère que le nouveau ou la nouvelle ministre saura prendre en compte l'expertise des personnels et privilégier un dialogue social constructif et apaisé.

Le SGEN-CFDT vous remercie pour votre écoute et pour les réponses que vous apporterez à ses revendications.